

Paris, le 28 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résilience nationale : le Gouvernement lance un appel à projets pour renforcer, aux côtés des associations, la préparation des citoyens face aux crises

Dans le cadre de la Journée nationale de la résilience, organisée le 13 octobre 2026, et dans le prolongement des actions conduites par le Gouvernement et le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), le Service d'information du Gouvernement (SIG) lance un appel à projets (AAP) à destination des associations. Destiné à donner une portée nationale à une campagne portée par un organisme à but non lucratif, cet appel à projets s'inscrit dans une démarche commune : conjuguer les dispositifs déployés par l'État et la capacité de mobilisation des acteurs de terrain pour développer la culture du risque et mieux préparer les citoyens face aux crises majeures.

Dans un contexte marqué par la multiplication des crises climatiques, sanitaires, technologiques, cyber ou encore géopolitiques, le renforcement de la résilience nationale constitue un enjeu majeur de sécurité et de cohésion. La Revue nationale stratégique 2025 fait de la préparation des citoyens un axe prioritaire de la stratégie française de sécurité nationale. Cette ambition s'est traduite par la publication du guide *Tous responsables*, destiné à diffuser les bons réflexes avant, pendant et après une crise, ainsi que par la Journée nationale de la résilience, qui met en lumière les actions conduites sur l'ensemble du territoire.

La préparation de la population repose sur l'appropriation concrète de ces repères par chacun : mieux connaître les dispositifs d'alerte, identifier les comportements à adopter en situation d'urgence et développer des réflexes individuels et collectifs. Cette appropriation appelle une mobilisation coordonnée de l'État, des collectivités, des associations et de l'ensemble des acteurs engagés au plus près des citoyens.

Dans cette logique de complémentarité, cet appel à projets vise à **soutenir et amplifier les actions déjà engagées, en valorisant une initiative de communication capables d'informer, de sensibiliser et d'encourager l'adoption de comportements favorisant la préparation individuelle et collective face aux menaces et aux risques majeurs.**

La campagne sélectionnée bénéficiera d'une **diffusion à l'échelle nationale**, grâce à des créneaux gracieux sur les antennes des sociétés publiques de radio et de télévision. La portée des médias nationaux viendra ainsi renforcer l'expertise, la proximité et la capacité d'engagement des acteurs associatifs.

Un levier puissant pour :

- Développer la culture du risque et de la protection auprès du grand public ;
- Encourager l'adoption des bons réflexes face aux crises ;
- Valoriser les initiatives favorisant la préparation et l'engagement citoyen.

Faire équipe pour mieux préparer les citoyens face aux crises

Ce quatrième appel à projets s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de renforcer la résilience de la société avec des acteurs associatifs engagés dans la prévention, la sécurité civile et la sensibilisation des citoyens. Partenaires essentiels de l'action publique, les associations disposent d'une connaissance fine des réalités locales et d'une relation de proximité avec les publics. Le dispositif vise ainsi à faire converger les priorités nationales et les initiatives de terrain, afin d'accroître leur portée et leur impact au service d'une responsabilité partagée face aux crises.

Les projets pourront notamment viser à :

- développer la connaissance des principaux risques et menaces auxquels la France est exposée ;
- encourager les comportements de prévention et de préparation avant une crise ;
- promouvoir les gestes qui sauvent et les dispositifs d'alerte ;
- renforcer les solidarités locales et la préparation collective ;
- favoriser l'engagement citoyen au sein des associations agréées de sécurité civile, des réserves ou des dispositifs de bénévolat ;
- sensibiliser aux risques climatiques, sanitaires, industriels, technologiques ou cyber.

Modalités de participation

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25/09/2026.

Est éligible toute campagne existante* portée par un organisme à but non lucratif, n'ayant pas déjà bénéficié d'un appel à projets du SIG, contribuant à développer la culture du risque, la préparation des citoyens ou l'engagement face aux crises majeures.

Les associations candidates devront compléter leur dossier sur la [page dédiée](#) ou transmettre leur dossier par email à l'adresse :

partenariats.sig@pm.gouv.fr

Tous les dossiers devront être réceptionnés le **25/09/2026 à minuit.**

Seuls les dossiers complets et composés des éléments suivants seront examinés :

- Cahier des charges ;
- Présentation d'un budget prévisionnel de la campagne publicitaire (coût, mode de financement de la production des spots de publicité et autres modes de communication envisagés dans le cadre de la campagne) ;
- Plan média passé ou prévu, si la campagne a déjà été produite et/ou diffusée.

Rendez-vous sur info.gouv.fr pour plus d'informations sur la thématique et la campagne « Tous responsables ».

*(et sous réserve de conditions détaillées dans le cadre d'une grille de sélection)

Rappel des sujets retenus pour l'année 2026 du cycle des appels à projet :

Fondées, d'une part, sur l'analyse des attentes des Français et sur les grandes orientations annoncées par le Premier ministre cet appel à projets s'inscrit dans le cadre des thématiques prioritaires retenues pour 2026 :

- *La **dynamisation des zones rurales** (janvier 2026) ;*
- *L'**accès aux soins** (mars 2026) ;*
- *La **santé mentale**, dans le cadre de la Grande cause nationale 2026 (juin-juillet 2026) ;*
- *La **citoyenneté et la résilience nationale** (octobre 2026).*

À propos du Service d'Information du Gouvernement : Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Service d'Information du Gouvernement (SIG) travaille à la mise en cohérence de la communication de l'Etat au service d'une meilleure information pour les usagers et d'une organisation plus efficace pour l'Etat.

Pour ce faire, le SIG remplit ses missions selon plusieurs axes :

- Il analyse l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale ;
- Il informe le grand public de l'action du Premier ministre et du Gouvernement ;
- Il pilote et coordonne au niveau interministériel la communication gouvernementale sur le plan national et, en liaison avec les préfets et les ambassadeurs, de les déployer dans le cadre des services déconcentrés de l'Etat
- Il définit et développe les standards en matière de communication (marque Etat, accessibilité, design système de l'Etat, éco-communication, etc.)

Contact : presse-sig@pm.gouv.fr